



**HAL**  
open science

## Aucune fois, un cas de grammaticalisation ?

Asma Dhoukar

► **To cite this version:**

Asma Dhoukar. Aucune fois, un cas de grammaticalisation ?. 5ème Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2016), Jul 2016, Tours, France. pp.04002, 10.1051/shsconf/20162704002 . halshs-01343176

**HAL Id: halshs-01343176**

**<https://shs.hal.science/halshs-01343176v1>**

Submitted on 7 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Aucune fois, un cas de grammaticalisation ?

Asma Dhoukar<sup>a</sup>

MoDyCo, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex, France

**Résumé.** *Fois* apparaît dans de nombreuses constructions avec une distinction majeure se résumant dans deux types d'emplois : un emploi nominal et un emploi grammatical. La double fonctionnalité de *fois* nous pousse à nous interroger sur son statut dans notre objet d'étude *aucune fois* : emploi nominal ou grammatical ? Ce qui nous amène à la question de sa grammaticalisation. Pour tenter de résoudre cette question, nous traiterons, à travers son évolution diachronique, ses caractéristiques graphiques, morphosyntaxiques et sémantiques. Au plan graphique, *aucune fois* se caractérise par la variation de son emploi en un seul mot ou en deux mots. Au plan morphosyntaxique, nous citerons les cas du pluriel (*aucunesfois/aucunes fois*), les cas d'insertion d'indéfini entre *aucune* et *fois* (*aucune autre fois*). Au plan sémantique, *aucune fois*, mis à part un exemple dans une phrase négative avec la traduction moderne de « zéro fois », est doté essentiellement d'une valeur positive au sens moderne de « parfois/quelquefois » ou de « une fois » suite à son emploi dans des phrases positives.

**Abstract.** *Aucune fois, a case of grammaticalization ?*. *Fois* exists in many expressions with a major distinction which is summarized in two functions : nominal and grammatical. This dual functionality of *fois* leads us to wonder about its status in *aucune fois* : does it have nominal or grammatical function ? And this brings us to the question of its grammaticalization. To resolve this question, we consider its graphic, morphosyntactic and semantic characteristics through its diachronic evolution. As far as the graphic side is concerned, *aucune fois* is characterized by the variation of its use in one or two words. In the morphosyntactic side, we take the plural examples (*aucunesfois/aucunes fois*) and the examples of insertion of the term *autre* between *aucune* and *fois* (*aucune autre fois*). At the semantic level, *aucune fois* (except one single use in a negative clause with a modern meaning of "zéro fois") has essentially a positive value with the modern meaning of « parfois/quelquefois » or « une fois » because of its use in positive clauses.

### 1 Introduction

*Fois* apparaît dans de nombreuses constructions avec une distinction majeure se résumant dans deux types d'emplois : un emploi nominal et un emploi grammatical. Cette double fonctionnalité a été mentionnée par exemple par Blanche-Benveniste (2003 : 287-288) remettant en question l'aspect plus au moins grammatical de *fois* dans certaines formations. En ce qui concerne le premier type d'emploi, elle constate (*Ibid.*, 2003 : 288) que le mot *fois* garde encore son origine nominale dans de nombreuses constructions comme *une autre fois*, *une prochaine fois*, *la fois d'après*. Concernant le second, elle remarque que « les formations à base de *fois* sont toutes un peu trompeuses ». (*Ibid.*) La double fonctionnalité de *fois* nous pousse à nous interroger sur son statut dans notre objet d'étude *aucune fois* : emploi nominal ou grammatical ? Ce qui nous amène à la question de sa grammaticalisation. Selon Guiraud (2012), par exemple, *aucune fois* est traité comme un élément nominal (figure parmi les « déterminants construits avec *fois* pour former un adverbe de quantification temporelle » (*Ibid.*, 74), en gros parmi les constructions non lexicalisées), contrairement, en l'occurrence, à *quelquefois* qu'elle classifie parmi les expressions lexicalisées.

Pour tenter de résoudre cette question, nous montrerons que *aucune fois*, à travers son évolution diachronique, présente des caractéristiques graphiques, morphosyntaxiques et sémantiques permettant de mettre en doute son classement dans l'étude de Guiraud. Au plan graphique, *aucune fois* se caractérise par la variation de son emploi en un seul mot ou en deux mots. Au plan morphosyntaxique, nous citerons les cas du pluriel (*aucunesfois/aucunes fois*), les cas d'insertion d'indéfini entre *aucune* et *fois* (*aucune autre fois*). Au plan sémantique, *aucune fois*, mis à part un exemple dans une phrase négative avec la traduction moderne de « zéro fois », est doté essentiellement d'une valeur positive au sens moderne de « parfois/quelquefois » ou de « une fois » suite à son emploi dans des phrases positives. Nous utiliserons ces différentes caractéristiques pour déterminer si *aucune fois* est un cas de grammaticalisation ou pas.

<sup>a</sup> asma141982@yahoo.fr

Pour mener à bien cette étude, nous avons interrogé un corpus suivant une perspective diachronique (du XIII<sup>e</sup> jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle) formé à partir de la *Base du Français Médiéval*<sup>1</sup> (désormais *BFM*) (du IX<sup>e</sup> jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle), de la base du *Dictionnaire du Moyen Français*<sup>2</sup> (désormais *DMF*) (du XIV<sup>e</sup> jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle) et *Frantext*<sup>3</sup> pour les siècles suivants (du XVI<sup>e</sup> jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle).

## 2 Aucune fois, caractéristiques graphiques

La construction *aucune(s) fois*, vivante jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ne compte plus qu'un nombre très limité d'attestations aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1. *Aucune fois*, évolution diachronique

Siècle	<i>aucune(s)fois</i>
XIII <sup>e</sup>	119
XIV <sup>e</sup>	583
XV <sup>e</sup>	331
XVI <sup>e</sup>	264
XVII <sup>e</sup>	55
XVIII <sup>e</sup>	1
XIX <sup>e</sup>	2
XX <sup>e</sup>	2

*Aucune(s) fois* se caractérise par la possibilité de s'écrire en un seul mot (*aucune(s)fois*), en deux mots (*aucune(s) fois*) ou finalement en deux mots séparés par un trait d'union (*aucune(s)-fois*). En témoignent ces différents exemples du XVII<sup>e</sup> siècle :

- (1) Sur le moyen de retirer les abeilles treuvées ès forests, n'est possible de donner certaine instruction, cela dépendant immédiatement de l'endroit de l'arbre auquel elles se rencontrent logées, **aucunes-fois** si difficile, qu'il est impossible d'en sortir les mousches : (de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 1, 1603 : 472-473)
- (2) En ce temps-là les huguenots pleins de rebellion avoient esmeu quelques troubles, ils tenoient fort dans beaucoup de villes, dont il y avoit de leurs gens qui sortoient **aucune-fois** en grand nombre pour aller piller le païs, (Sorel, *Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune*, 1623 : 28)
- (3) [...] voire mesmes à l'advenir si vous pouvez vous donner la patience en cas qu'il arrive ou des grands vents et de longue durée ou des grandes pluies pareillement de longue durée ou des grandes secheresses, de marquer les jours que commencent telz changemenz de temps qui regnent **aucune fois** de par de ça tous contraires, à tout le moins pour la pluye ou seicheresse. (de Peiresc, *Lettres* : t. 7 : *lettres à divers* : 1602-1637, 1637 : 127-128)
- (4) La voix inarticulée est celle qui ne se peut reduire en escrit : quoy qu'**aucunefois** elle signifie les affections et passions de l'ame, (Duplex, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607 : 154)

## 3 Aucune fois, caractéristiques morphosyntaxiques

*Aucune fois* se caractérise d'une part par son emploi au pluriel et d'autre part par la possibilité d'insertion de l'indéfini *autre* entre *aucune* et *fois* (*aucune autre fois*).

### 3.1 Cas de pluriel

*Aucune fois* présente la possibilité de s'employer au singulier et au pluriel, un problème spécifique de la grammaire française, dont nous résumons l'évolution diachronique dans le tableau (2) :

Tableau 2. *Aucune fois*, évolution diachronique en nombre

Siècle	<i>aucunefois/aucune fois</i>	<i>aucunesfois/aucunes fois</i>	nombre total d'occurrences par siècle
XIII <sup>e</sup>	112	7	119
XIV <sup>e</sup>	428	155	583
XV <sup>e</sup>	104	227	331
XVI <sup>e</sup>	75	189	264
XVII <sup>e</sup>	23	32	55
XVIII <sup>e</sup>	0	1	1

XIX <sup>e</sup>	0	2	2
XX <sup>e</sup>	1	1	2

Notre construction s'utilise au pluriel visible grâce à la présence du *s* dans *aucunes fois* ou également du *s* interne dans *aucunesfois*. Cette forme se trouve usitée fréquemment au cours des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles :

- (5) Il respont as opinions dessus diz. car **aucunes fois** estudier, qui est bonne chose, nuist a santé. (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370 : 403)
- (6) Il en y a aucuns qui sont **aucunesfois** si hastis que ilz veullent dire leur oppinion avant que on leur en demande, (Juvénal des Ursins, *A, A, A, Nescioloqui*, 1445 : 468-469)
- (7) Or quelle que soit ceste réception de l'évangile, elle ne pénètre pas jusques au cœur pour y demeurer fichée ; et combien qu'elle semble advis **aucunes fois** prendre racines, (Calvin, *Institution de la religion chrestienne : livre troisième*, 1560 : 26-27)

Au cours des siècles suivants, on ne compte plus que quatre attestations dont les deux dernières relevant d'un style archaïque :

- (8) [...] « elle lavoit **aucunes fois** les escueles et les vaisseaulx de la cuisyne, et se mussoit et se cachoit que les chambrières ne len détournassent, et disoit : si je eusse trouve une autre vie plus despite [...] ». (Zola, *Le Rêve*, 1888 : 33-34)
- (9) Léonard de Vinci. Et si vous avez jouy d'une famme et si vous voulez qu'elle vous ame toujours bien, prenés la langue d'une arondelle, et la mettez en votre bouche **aucunes foiz** quant vous la beserés, et je vous assure qu'elle a ceste propriété qu'elle n'amera jamais homme plus que vous. (Eluard, *Poésie involontaire et poésie intentionnelle*, 1942 : 1136-1137)

### 3.2 Cas d'insertion

*Aucune fois* se caractérise par la possibilité d'insertion de l'indéfini *autre(s)* entre *aucune* et *fois*. Nous n'avons relevé que deux attestations vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle :

- (10) Et la chose qui est utile ne dure pas ou ne remaint pas tousjours utile, mais **aucune autre fois** est utile une autre chose. (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370 : 418)
- (11) [...] ainsi comme icelles bestes estoient couchiées au champs, aucune foiz, et aussi **aucunes autres fois** a eu affaire et [compagnie] ausdictes bestes ainsi que elles estoient couchées ès estables. (*Registre Criminel du Chatelet*, 1389 : 112)

## 4 *Aucune fois*, caractéristiques sémantiques

*Aucune fois* est traité dans les dictionnaires<sup>4</sup> suivants : le *DMF*, le *Dictionnaire Hugué* (*DH*), le *Dictionnaire Littré* (*DL*) et le *Grand Larousse* (*GL*) comme suit. Dans le *DMF*, il est traduit d'une part au sens moderne de « parfois », d'autre part, au sens moderne de « une fois ». Il est mentionné également dans l'entrée réservée à *fois* soit pour « marquer la fréquence d'un procès » (« d'un procès répété » au sens moderne de « parfois » ; « pour marquer une alternative, une alternance » dans les tournures *aucune fois...aucune fois*, *aucune fois...et à la fois* et *aucunes fois...aucunes fois* au sens moderne de « tantôt... tantôt »), soit « pour situer un procès dans le temps « à un moment donné » », dans le cas de *aucune fois* utilisé dans un énoncé au présent ou au futur au sens moderne de « un jour ». Dans le *DH*, *aucune fois* est utilisé au sens moderne de « quelquefois ». Il est considéré comme vieux avec le sens moderne de « quelquefois » dans le *DL* et le *GL*. En ce qui concerne notre corpus, nous constatons que *aucune fois*, comme le mentionnaient bien ces différents dictionnaires, est employé dans la majorité des cas au sens moderne de « parfois »/« quelquefois » ou de « une fois ». Cette valeur est visible surtout dans des contextes marquant l'éventualité grâce à l'emploi par exemple :

- de l'adverbe hypothétique *si* jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle :

- (12) Quelque Ange est bon, Lucifer est Ange, Lucifer est donc bon. Que **si aucunefois** de deux propositions negantes, ou particulieres s'infere quelque conclusion ou consequence vraye, (Duplex, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607 : 238-239)

- du verbe *avient* « arriver de façon inattendue » jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle :

- (13) **Aucunes fois avient** telle débilité, pour phlegme visqueux, contenu en l'orifice de l'estomach, engendrant des ventosités aigres qui empeschent la digestion. (de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs : t. 2*, 1603 : 418-419)

- de la locution conjonctive *combien que* « bien que » dans un contexte concessif marquant une cause inefficace, d'où quelque chose de virtuel et ceci jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle :

- (14) Car pour pourvoir à leur repos et tranquillité, ils désirent que toute mention de liberté fust ensevelie. **Combien qu'il** ne soit **aucune fois** moins loisible et nécessaire à l'édification de nos prochains d'en

user que de la restreindre pour leur bien. (Calvin, *Institution de la religion chrestienne : livre troisième*, 1560 : 321-322)

- des locutions prépositionnelles *par aventure*, *d'aventure* et *par accident* « accidentellement » du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle :

- (15) Mais **par aventure**, **aucune fois** convient il en esbatement dire aucun connice ou moquerie. (Oresme, *Le livre de Ethiques d'Aristote*, 1370 : 272)
- (16) [...] si advient **aucune fois par accident** de froidure ou gelée ycellui vin nouvel cueilli estre vert cru et mal profitable, (de Pizan, *Le Livre Des Fais et Bonnes Meurs du Sage Roy Charles V*, 1404 : 30)
- (17) Et si **d'aventure** elles semblent **aucune fois** signifier quelque chose (comme il eschoit mesmement és noms composés) ce n'est pas la mesme signification qui estoit en la composition : (Duplex, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607 : 156-159)

*Aucune fois* présente la particularité de s'utiliser dans des constructions marquant « une alternative, une alternance » selon les termes du DMF. Nous utilisons, pour décrire cette relation, des termes plus en vogue à savoir « corrélation », « corrélateurs » et « emploi corrélatif »<sup>5</sup>. C'est à ce dernier point que nous nous intéresserons : il sera question des principaux emplois corrélatifs de *aucune fois* (170 cas) d'une part avec lui-même (123 cas) et d'autre part avec les termes *autrefois*, *quelquefois*, *plusieurs fois* et *parfois* (47 cas) qui mettent l'accent sur sa valeur temporelle.

#### 4.1 *Aucune fois...Aucune fois*

*Aucune fois* se caractérise par sa capacité de se répéter deux fois, trois fois, quatre fois, voire plus comme nous le résumons dans le tableau suivant :

Tableau 3. *Aucune fois...Aucune fois*

Siècle	2 reprises	3 reprises	4 reprises	5 reprises	7 reprises	8 reprises	nombre total des reprises par siècle	nombre total d' <i>aucune fois</i> par siècle
XIII <sup>e</sup>	4	1	1	1	0	0	7	119
XIV <sup>e</sup>	52	6	5	2	1	0	66	583
XV <sup>e</sup>	13	3	3	1	0	1	21	331
XVI <sup>e</sup>	22	3	1	1	0	1	28	264
XVII <sup>e</sup>	1	0	0	0	0	0	1	55
nombre total par forme	92	13	10	5	1	2		

*Aucune fois*, répété à deux reprises au sens moderne de « tantôt...tantôt », s'avère le plus utilisé (92 attestations) surtout au XIV<sup>e</sup> siècle chez Oresme et Phébus :

- (18) **Aucune fois** par ligne circulaire concave, si comme vers la conjonction devant et Apres ; et **aucune fois** par ligne circulaire convexe ou boque, si comme vers l'opposicion devant et apres. (Oresme, *Le Livre du Ciel et du Monde*, 1370 : 562-564)
- (19) **Aucune foiz** il vient pour y demourer et se fere prendre, **aucune foiz** pour se baigner et boyre et refreschir, (Phébus, *Livre de chasse*, 1387 : 206)

C'est un emploi qui a chuté au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans la mesure où nous n'avons repéré qu'une seule attestation :

- (20) Or aux opuscles susdictes ces deux vers se lisent, **aucunefois** aux montagnes alloye **aucunefois** aux forests devalloye. (Deimier, *L'Académie de l'art poétique*, 1610 : 366-368)

Nous trouvons également des emplois de *aucune fois* répété à trois ou quatre reprises, mais avec des attestations quantitativement moins importantes (respectivement 13 et 10 attestations) surtout au XIV<sup>e</sup> siècle :

- (21) Doulce gent, la sainte escripture entent **aucune foiz** par le paumier la croiz, **aucune foiz** penitence et **aucune foiz** contemplacion. (*Miracle de Saint Guillaume du désert*, 1347 : 3)
- (22) Et est la couple **aucune** foiz de.%VIII.. vers, qui font.%XVI.. ; **aucunefoiz** de.%IX., qui font.%XVIII.. ; **aucunefoiz** de dix qui font.%XX.. ; **aucunefoiz** de.%XII.. qui font.%XXIII.., de vers entiers ou de vers coppez. (Deschamps, *L'Art de dictier*, 1392 : 287)

Nous avons repéré aussi un nombre très limité d'exemples où *aucune fois* est repris cinq fois, sept fois voire huit fois :

- (23) Les poètes et philosophes prennent **aucunefoys** Apollo pour le Soleil, **aucunefoys** pour le dieu de divinations, **aucunefoys** pour le dieu de médecine, **aucunefoys** pour un homme sage, **aucunefoys** pour la voix humaine. (Thenaud, *Traité de poesie ou Traité de science poetique*, 1515-1519 : 109-110)
- (24) Après li vueill aprendre a conoistre et juger les fumees du cerf, quar **aucunne foiz** les getent en torche et **aucunne foiz** en plateaux, **aucunnes foiz** fourmees, **aucunne foiz** aguillonnees, **aucune foiz** entees, **aucunne foiz** pressees et **aucunne foiz** debotees et en d'autres diverses manieres, comme j'ay dit devant. (Phébus, *Livre de chasse*, 1387 : 151-152)
- (25) Il est a scavoir que **aucune foiz** aucune puissance et l'operation ou le fait d'elle est naturel comme la veue et veir. [...] **Aucune foiz** la potence est miracle et le fait est naturel, comme quant un aveugle est illuminé et voit. [...] **Aucune foiz** et la puissance et le fait est miracle comme l'enfantement d'une vierge. [...] Notez que les miracles et les choses merueilleuses se font **aucune foiz** en choses estans, comme la station du soleil sans se mouvoir ou le reculement d'icellui. [...] **Aucune foiz** se font en plantes ou arbres, qui ont vertu de croistre ou de fructefier, comme la verge de Aaron, qui flourit. [...] **Aucune foiz** en choses sensibles, comme en l'asne de Balaam, qui parla. [...] **Aucune foiz** en creature raisonnable, comme en faisant ambuler et aler droit les boisteux, ouir les sours, susciter les mors et l'enfantement de la vierge Marie. [...] Raison naturele est puissance passive estant ez choses par manière de habitude avec disposition prochaine, comme appert en la matere disposee, et **aucune foiz** tant preste et tant prochaine qu'elle est toute pree de recepvoir la forme. (*La somme abregiet de théologie*, 1481 : 163)

#### 4.2 Aucune fois...autres termes

A côté de ces premiers emplois corrélatifs, *aucune fois* peut se corréler également avec d'autres termes à savoir *autrefois*, *quelquefois*, *plusieurs fois* et *parfois* comme le montre le tableau suivant :

Tableau 4. *Aucune fois*, emplois corrélatifs avec d'autres termes

Siècle	<i>autrefois</i>	<i>quelquefois</i>	<i>plusieurs fois</i>	<i>parfois</i>
XIV <sup>e</sup>	16	0	4	0
XV <sup>e</sup>	7	1	1	0
XVI <sup>e</sup>	4	6	3	3
XVII <sup>e</sup>	0	1	0	1
Total	27	8	8	4

##### - *Aucune fois...autrefois*

*Aucune fois* peut se traduire en français moderne par « une fois, des fois » grâce à son emploi corrélatif avec *autrefois* qui n'a pas le sens du produit lexicalisé, figé *autrefois* (« jadis ») mais plutôt « une autre fois » surtout au XIV<sup>e</sup> siècle :

- (26) Donques, se nous disons que la felicité de celui qui est bien mort est variee ou muee par teles transmutacions, il s'ensuit inconvenient, car il seroit **aucune foiz** beneuré et après **autre foiz** maleureus et mescheant. (Oresme, *Le livre de Ethiques d'Aristote*, 1370 : 131-132)

ou « d'autres fois » :

- (27) La royne d'Aquillon est habondance de biens qui quiert à tuer l'homme spirituellement **aucunesfois** et **autresfois** corporellement. La pucelle qui est empoisonnée peult estre luxure nourrye de viandes delicates, ou gloutonnie, qui sont les venins de l'ame. (*Le Violier des histoires rommaines moralisées*, 1521 : 39-41)

##### - *Aucune fois...quelquefois*

*Aucune fois* peut s'employer également en corrélation avec *quelquefois*. Ce type de construction lui permet ainsi de se traduire en français moderne par « quelquefois ». Nous avons repéré des exemples aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles :

- (28) Et de là vint que l'ensaigne des Bourguignons est la croix saint Andrieu, et se **aucune foiz** ilz ont porté aultre ensaigne, ce a esté quant la seignourie **par quelquefoiz** a esté es mains des Roys de France. (La Marche, *Mémoires t. 1*, 1470 : 50)

Ci-dessus, *quelquefois* semble fonctionner avec *par* comme *parfois*.

- (29) [...] **aucunesfois** nous entendons par la nature, l'inclination des choses, **aucunesfois** leur forme, et **quelquefoiz** la cause de tout ce qui a estre, qui est Dieu tout puissant, (Brués, *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557 : 225-226)
- (30) Ainsi qu'**aucunefoiz** un nocher diligent Ne sçauroit soustenir la fureur de Neptune : De mesme **quelquefoiz** l'homme sage et prudent Ne sçauroit resister à l'adverse fortune. (Dupleix, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607 : 307-311)

##### - *Aucune fois...plusieurs fois*

Cet emploi corrélatif est visible aussi grâce à l'emploi de *aucune fois* avec *plusieurs fois* jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle :

- (31) [...] il s'en alloit coucher et au plus tost qu'il mestoit la teste sur le chevet, il s'endormoit. De quoy sa femme par **pluseurs fois** n'en estoit pas contente et **aucunesfois** le prenoit et l'ambrassoit quelque peu, mais il ne s'en revesloit point. (de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515 : 342-343)

- *Aucune fois...parfois*

Nous avons trouvé quelques exemples aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles où *aucune fois* est utilisé en corrélation avec *parfois* acquérant ainsi la signification de ce dernier :

- (32) Fors qu'il aloyt **aucune foys** Acheter des febvres, des poys, De la chair, du lard, des naveaulx ; **Par foys** y pensoyt les chevaulx Dont Monsieur estoit secouru. (*Six pièces polémiques du recueil La Vallière*, 1530 : 114-116)
- (33) Mais pour revenir en nostre premier subject, ces deux vers de Marot seront mieux ainsi, **aucunefois** j'alloy par les montagnes, puis aux forests, et **par fois** aux campagnes. (Deimier, *L'Académie de l'art poétique*, 1610 : 368-370)

## 5 *Aucune fois*, un cas de grammaticalisation ?

Les caractéristiques graphiques, morphosyntaxiques et sémantiques de *aucune fois*, évoquées dans le point précédent, seront utilisées dans cette section pour déterminer le type d'évolution de cette structure : s'agit-il d'un cas de grammaticalisation ? Mais avant de tenter de résoudre ce problème, il convient de rappeler rapidement la définition la plus courante de la notion de grammaticalisation dont le terme, en lui-même, a été introduit pour la première fois par Meillet (1912 : 131) dans un article intitulé « L'évolution des formes grammaticales » pour désigner le « passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical ». Cette définition peut être considérée alors comme la base de toutes les définitions qui suivent :

« Under the diachronic aspect, grammaticalization is a process which turns lexemes into grammatical formatives and makes grammatical formatives still more grammatical (cf. Kuryłowicz 1965:52) ». (Lehmann, 1985 : 303)

« Grammaticalization [...] is that subset of linguistic changes whereby lexical material in highly constrained pragmatic and morphosyntactic contexts becomes grammatical, and grammatical material becomes more grammatical ». (Traugott, 1996 : 183)

« Le terme de « grammaticalisation » désigne le processus linguistique par lequel des unités lexicales se convertissent en morphèmes grammaticaux ». (De Mulder, 2001 : 8)

Ces différentes définitions présentent un point commun résidant dans le passage d'une forme lexicale vers une forme grammaticale ou d'une forme grammaticale vers une forme plus grammaticale : processus par lequel un mot lexical ou un groupe de mots perd l'intégralité ou une partie de son sens lexical pour remplir une fonction plus grammaticale<sup>6</sup>.

Pour revenir à notre question, certains critères, que nous détaillerons dans ce qui suit, semblent plaider en faveur de la grammaticalisation de *aucune fois* alors que d'autres non. Pour défendre cette thèse, nous donnons à chaque fois l'exemple de *quelquefois* qui a concurrencé longtemps notre objet d'étude et qui est considéré par Blanche-Benveniste (2003) comme un cas de grammaticalisation tout en restant moins grammaticalisé que *quelque part* par exemple. Ceci tient au fait que *fois* garde encore son origine nominale dans *quelquefois*. En témoignent les hésitations sur les emplois au pluriel et sur sa soudure ou pas.

### 5.1 *Aucune fois*, un cas de grammaticalisation

Certains critères permettraient de remettre en question le caractère ordinaire de la construction *aucune fois* : *aucune fois* pourrait s'analyser comme une construction particulière et pourquoi pas comme cas de grammaticalisation. Citons la disparition des cas d'insertion entre *aucune* et *fois* en ce qui concerne la syntaxe et sa valeur sémantique (*aucune fois* comme un bloc avec la valeur moderne de « parfois »/« quelquefois » et non pas comme la réunion du déterminant indéfini *aucune* et du substantif *fois*).

- **Cas d'insertion**

Rappelons que nous n'avons relevé que deux attestations vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle montrant la possibilité d'insertion de l'indéfini *autre* entre *aucune* et *fois* (*aucune autre fois* (10) et *aucunes autres fois* (11)). La rareté de ces cas et leur disparition rapide témoignent alors de la grammaticalisation de *aucune fois* qui s'avère plus grammaticalisé, sur ce point, que son concurrent *quelquefois* qui continue à être sécable non seulement par l'indéfini *autre* au singulier :

- (34) Je retrouverai celui-ci **quelque autre fois**. (de Guérin, *Journal (1834-1840)*, 1840 : 334-335)

mais également par des adjectifs comme *bon* (35), *rare* (36) et *malheureux* (37) au pluriel :

- (35) Je demeure persuadé qu'il hurlerait moins souvent si on le laissait, **quelques bonnes fois**, hurler tout son soûl quand je ne suis point là. (Gide, *La Symphonie pastorale*, 1919 : 918)

- (36) Je me souviens avec précision des **quelques très rares fois** où il m'est arrivé de traverser la nuit d'une haleine, (Gide, *Ainsi soit-il ou les Jeux sont faits*, 1951 : 1213-1214)
- (37) « J'ai eu des aventures, bien sûr. Françoise les a, le plus souvent, ignorées. Sauf **quelques malheureuses fois**. Ce n'était jamais bien sérieux ». (Sagan, *Un certain sourire*, 1956 : 53-54)

#### • Valeur sémantique

*Aucune fois*, venant de *aliquis* et *vices*, est attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle avec une valeur temporelle au sens moderne de « parfois »/« quelquefois ». Ceci semble plaider en faveur de sa grammaticalisation dans la mesure où cette valeur exclut de voir en lui l'association du déterminant indéfini (*aucune*) et du substantif *fois*. Ceci est visible, rappelons-le,

- d'une part, dans des contextes marquant l'éventualité grâce à l'emploi par exemple de l'adverbe hypothétique *si* ; du verbe *avient* « arriver de façon inattendue » ; de la locution conjonctive *combien que* « bien que » dans un contexte concessif marquant une cause inefficace, d'où quelque chose de virtuel ; des locutions prépositionnelles *par aventure*, *d'aventure* et *par accident* « accidentellement »,
- d'autre part, dans des emplois corrélatifs avec *autrefois*, *quelquefois*, *plusieurs fois* et *parfois* qui permettent de l'identifier à eux et qui mettent ainsi l'accent sur son aspect temporel.

Ce point, concernant les emplois corrélatifs, a été soulevé par Guiraud (2012 : 161) à propos de *parfois*, *quelquefois* et *des fois*<sup>7</sup>. Nous pensons que ces emplois seraient influencés par *aucune fois* (*aucune fois* attesté au XIII<sup>e</sup> siècle par opposition à *parfois* et *quelquefois* attestés au XV<sup>e</sup> siècle) : l'épanouissement des emplois corrélatifs de *quelquefois* et *parfois* coïncide généralement avec la disparition de ceux de *aucune fois* comme le montrent les tableaux<sup>8</sup> récapitulatifs (5-8). Nous avons d'une part une comparaison entre les emplois corrélatifs de *aucune fois...aucune fois* et *quelquefois...quelquefois/parfois...parfois* (5-6) :

**Tableau 5.** *Aucune fois...Aucune fois*

Siècle	2 reprises	3 reprises	4 reprises	5 reprises
XIII <sup>e</sup>	4	1	1	1
XIV <sup>e</sup>	52	6	5	2
XV <sup>e</sup>	13	3	3	1
XVI <sup>e</sup>	22	3	1	1
XVII <sup>e</sup>	1	0	0	0
Total	92	13	10	5

**Tableau 6.** *Quelquefois...quelquefois et parfois...parfois*

Siècle	2 maillons		3 maillons		4 maillons		5 maillons	
	<i>quelquefois</i>	<i>parfois</i>	<i>quelquefois</i>	<i>parfois</i>	<i>quelquefois</i>	<i>parfois</i>	<i>quelquefois</i>	<i>parfois</i>
XVI <sup>e</sup>	2	1	0	0	0	0	0	0
XVII <sup>e</sup>	21	1	5	0	0	0	0	0
XVIII <sup>e</sup>	12	0	1	0	0	0	0	0
XIX <sup>e</sup>	18	61	1	0	0	0	0	0
XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	20	4	1	21	1	4	0	1
Total	73	67	8	21	1	4	0	1

et d'autre part, une comparaison des emplois corrélatifs de *aucune fois* et *quelquefois/parfois* avec d'autres termes (7-8) :

**Tableau 7.** *Aucune fois*, emplois corrélatifs avec d'autres termes

Siècle	<i>autrefois</i>	<i>quelquefois</i>	<i>parfois</i>
XIV <sup>e</sup>	16	0	0
XV <sup>e</sup>	7	1	0
XVI <sup>e</sup>	4	6	3
XVII <sup>e</sup>	0	1	1
Total	27	8	4

**Tableau 8.** *Quelquefois/parfois*, emplois corrélatifs avec d'autres termes

Siècle	<i>quelquefois</i>		<i>parfois</i>
	<i>autrefois</i>	<i>parfois</i>	<i>quelquefois</i>
XVI <sup>e</sup>	1	0	0
XVII <sup>e</sup>	2	1	0
XVIII <sup>e</sup>	1	1	1
XIX <sup>e</sup>	1	2	8
XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	0	7	15
Total	5	11	24

Ces différents tableaux montrent que *aucune fois*, *quelquefois autrefois* et *parfois* ont subi la même évolution du côté de leurs emplois corrélatifs. Nous nous demandons si le fait que *aucune fois* entre de moins en corrélation n'est pas lié au fait qu'il perd progressivement son sens positif. Il paraît d'ailleurs difficile d'étudier *aucune fois* sans tenir compte de cette évolution et du fait qu'il a été remplacé dans ces emplois positifs par d'autres termes comme *parfois* ou *quelquefois*.

## 5.2 *Aucune fois*, un cas de non-grammaticalisation

Comme nous venons de le voir, *aucune fois* pourrait être considéré comme un cas de grammaticalisation selon certains critères. Paradoxalement, d'autres semblent infirmer cette grammaticalisation : nous donnons l'exemple de son évolution graphique, de sa variation au pluriel et un emploi tout récent avec une valeur négative (« zéro fois ») témoignant ainsi que cette construction n'est plus sentie comme un bloc mais plutôt comme un syntagme nominal<sup>9</sup> sécable en déterminant (*aucune*) + substantif (*fois*).

- **Graphie**

La question de l'agglutination concerne de nombreux mots comme *parfois*, *naguère* ou encore *hormis* qui avant de se souder pouvaient s'écrire comme suit : *parfois*, *il n'y a guaires* et *hors mis*. Ceci rentre, comme le propose une réforme de l'orthographe datant de 1990, dans le but de simplifier l'écriture de certains mots. L'Académie française recommande d'opter pour la forme la plus simple, entre autres, pour la forme agglutinée.

« Il est recommandé aux lexicographes, au-delà des rectifications présentées dans ce rapport et sur leur modèle, de privilégier, en cas de concurrence entre plusieurs formes dans l'usage, la forme la plus simple : forme sans circonflexe, forme agglutinée, forme en *n* simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc. » (1990 : 18)

Dans le cas des mots composés, « quant à l'agglutination, on poursuivra l'action de l'Académie française, en recourant à la soudure dans les cas où le mot est bien ancré dans l'usage et senti comme une seule unité lexicale. Cependant, on évitera les soudures mettant en présence deux lettres qui risqueraient de susciter des prononciations défectueuses ou des difficultés de lecture » (*Ibid.*, 17). On peut recourir également au trait d'union « quand la soudure risquerait de susciter des prononciations défectueuses, et généralement quand la dernière lettre du premier composant et la première lettre du second sont des voyelles qui pourraient former diphtongue ». (*Ibid.*, 4)

Notre construction *aucune fois* aurait pu être touchée également par cette question de l'agglutination si son emploi avec une valeur positive avait persisté et n'avait été chassé par *quelquefois* qui a gagné une stabilisation graphique dès le XVII<sup>e</sup> siècle. *Quelquefois*, rappelons-le, dans l'étude de Blanche-Benveniste (2003), a provoqué des hésitations dans les grammaires de référence en l'écrivant en un seul mot ou en deux mots : « on écrit *quelquefois* en un seul mot lorsqu'il ne s'agit pas de compter les occurrences, et *quelques fois* en deux mots, au pluriel, lorsqu'il s'agit d'indiquer des occurrences différentes ». (*Ibid.*, 287) Elle donne l'exemple de Hanse (1994) qui note que *quelquefois* est employé avec l'acception de « en quelques occasions, parfois, de temps en temps » alors que *quelques fois* signifie « un petit nombre de fois » (*Ibid.*) et de Grevisse & Goosse (§ 927) considérant *quelquefois* « parfois » et *quelques fois* « un petit nombre de fois » comme « assez proches l'un de l'autre, le second insistant sur l'idée de nombre ». (*Ibid.*) Pour résumer, l'écriture en deux mots n'est donc permise que lorsque *quelquefois* est employé au pluriel. Malgré cette règle, on continue de rencontrer de nombreux exemples de *quelquefois* au singulier en deux mots :

- (38) La vie était pleine de questions comme ça, sans réponse. Là où il n'y avait pas de réponses, c'était justement là où, **quelque fois**, se faufilait un petit bonheur. (Izzo, *Chourmo*, 1996 : 201-202)

La question de la graphie comme signe de grammaticalisation ou pas reste discutable. Selon Blanche-Benveniste (2003 : 283), la

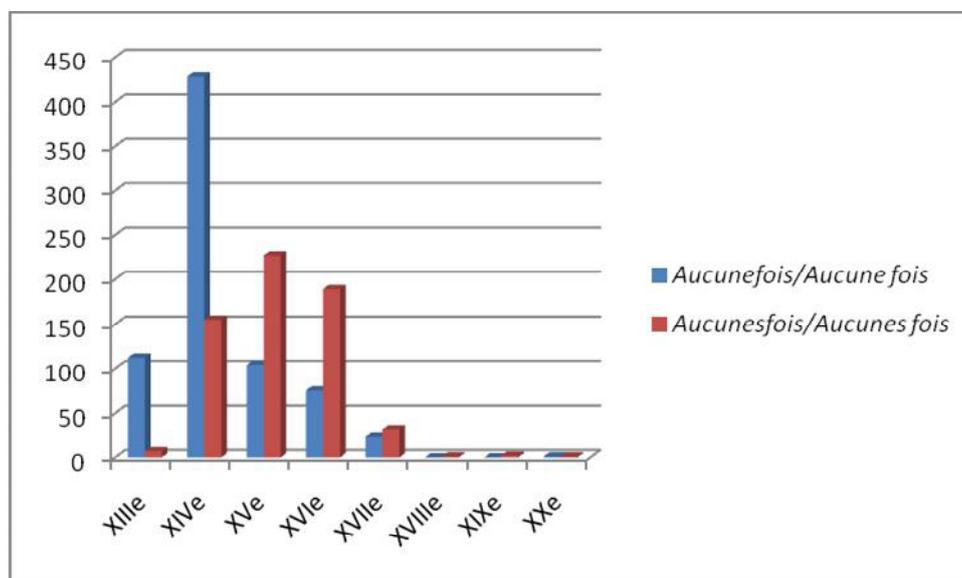
« façon d'écrire les « mots composés » en *quelque* ne reflète pas les étapes de leur grammaticalisation. L'Académie a hésité avant de souder en 1694 les deux éléments *quelque* et *fois* dans *quelquefois* (certains académiciens, qui n'ont pas gagné, auraient jugé plus logique l'orthographe avec *s* interne de pluriel, *quelquesfois*) ».

Ce critère de l'agglutination serait discutable pour le cas également de *aucune fois* dans la mesure où l'on ne peut pas s'appuyer sur des graphies pour dire qu'une expression est lexicalisée ou pas. En effet, il nous a été impossible de suivre l'évolution de la segmentation graphique de *aucune fois* (écriture en un seul mot ou en deux mots) parce que les données graphiques à étudier seraient hétérogènes mêlant probablement les graphies des éditeurs modernes avec des graphies anciennes et ne renseigneraient pas sur le sentiment linguistique des locuteurs anciens. Les graphies des textes médiévaux sont le choix des éditeurs modernes, du coup elles ne reflètent pas ce qui se trouve dans les manuscrits et on n'est pas sûr si à partir du XVI<sup>e</sup> siècle on utilise des éditions anciennes ou modernes, ce qui pourrait changer beaucoup de choses quant aux segmentations.

Le fait que certains dictionnaires comme le *DMF*, le *DH*, le *DL* et le *Grand Larousse* consacrent une entrée à l'expression *aucune fois* en un seul mot avec une valeur adverbiale temporelle de « parfois », « une fois » et « quelquefois » ne pourrait être pris, non plus, comme un critère décisif de sa grammaticalisation. Ceci tient au fait que les lemmes des lexicographes sont souvent des compromis (pour le *DMF* on suit les lemmes modernes, on a pu calquer *aucune fois* sur *quelquefois*). Ce serait plutôt à l'analyse diachronique d'aider le lexicographe à choisir le bon lemme.

- **Cas de pluriel**

La figure ci-dessous permet de suivre l'évolution diachronique des emplois au singulier et au pluriel de *aucune fois* :



**Figure 1.** *Aucune fois*, évolution diachronique des cas au singulier et au pluriel

Les emplois au singulier s'avèrent dominants aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, avant de commencer à chuter à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Paradoxalement, ce sont les emplois au pluriel qui persistent plus longtemps que ceux au singulier, bloquant, semble-t-il, la grammaticalisation de *aucune fois*. Ceci dit, sur ce point, *quelquefois* également ne pourrait être considéré comme un cas de grammaticalisation comme le remarque Blanche-Benveniste (2003 : 287) notant que l'« origine nominale de *fois* est encore sensible » dans *quelquefois*. En témoignent les emplois hésitants au pluriel. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (2010 : 865), on note que l'emploi au pluriel « est sorti d'usage ». L'exploration de notre corpus nous montre toutefois le contraire dans la mesure où nous avons, à travers de nombreux exemples, la coexistence de la forme lexicalisée *quelquefois* avec sa forme non lexicalisée *quelques fois* :

- (39) Alex était venu manger seul, comme cela lui arrivait **quelques fois**. Gino s'était assis à sa table, pour boire un verre de vin avec lui, en bavardant. (Izzo, *Chourmo*, 1996 : 288-289)

Comme elle l'a fait pour le critère graphique, Blanche-Benveniste (2003 : 288) remet en question la solidité de cet argument pour témoigner de la grammaticalisation ou pas d'un mot : « ni la soudure graphique ni le pluriel graphique sur *quelques* ne sont des moyens sûrs pour évaluer ici les différents degrés de grammaticalisation ». Pour notre part, nous pensons que la persistance des cas au pluriel pour *aucune fois* ou encore pour *quelquefois* témoignerait que l'origine nominale du mot *fois* resterait encore sensible dans ces mots qui n'auraient pas trouvé une stabilisation complète.

- ***Aucune fois*, valeur négative**

Un autre argument viendrait confirmer l'idée que *aucune fois* serait un cas de grammaticalisation bloquée. *Aucune fois*, dans tous les exemples cités, ci-dessus, est doté d'une valeur positive. Nous avons trouvé, néanmoins, une attestation récente datant de 1954, où il a une valeur négative que l'on peut traduire par « zéro fois ». Cette interprétation est due au décompte du nombre de fois où la pendule sonne (*sept fois* puis *trois fois* et enfin *aucune fois*) :

- (40) La pendule sonne sept fois. Silence. La pendule sonne trois fois. Silence. La pendule ne sonne **aucune fois**. M. SMITH, toujours dans son journal. Tiens, c'est écrit que Bobby Watson est mort. (Ionesco, *La Cantatrice chauve*, 1954 : 15-16)

Cette attestation nous montre que *aucune fois* n'a plus la valeur temporelle de « parfois/quelquefois » permettant de le considérer comme une unité, mais plutôt comme un groupe sécable en déterminant (*aucune*) et en nom (*fois*) avec la valeur de « zéro fois » (passage d'une valeur temporelle vers une valeur nominale indéfinie désignant l'ensemble vide).

## 6 Conclusion

Au terme de ce travail, l'étude des caractéristiques graphiques, syntaxiques et sémantiques de *aucune fois*, nous a permis de constater des changements. Nous nous demandons s'ils sont interprétables en termes de grammaticalisation ou pas. Notons que certains critères plaideraient en faveur de sa grammaticalisation alors que d'autres viendraient la bloquer. *Aucune fois* pourrait être considéré comme un cas de grammaticalisation grâce à la disparition rapide des cas d'insertion (*aucune(s) autre(s) fois*) et à la valeur sémantique temporelle de « parfois »/« quelquefois ». Ces deux critères témoigneraient alors du fait que *aucune fois* n'est pas considéré comme la réunion de *aucune* + *fois* (déterminant + substantif) mais plutôt comme une construction grammaticalisée (un bloc). D'autres critères semblent bloquer cette grammaticalisation à savoir la segmentation graphique, la persistance de son emploi au pluriel - concomitant avec le fait qu'il est remplacé dans sa valeur positive par *parfois/quelquefois* - et la dernière attestation où *aucune fois* est interprétable par « zéro fois » témoignant ainsi que nous avons affaire à un SN composé du déterminant indéfini négatif (*aucune*) et du substantif (*fois*). Paradoxalement, malgré certains critères plaçant pour la grammaticalisation de *aucune fois*, cette construction, en tout cas particulière, semble, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, disparaître presque complètement. Cela ne change rien par rapport à l'aspect théorique (la grammaticalisation aurait touché une unité qui aurait disparu tout de suite après). Il ne reste plus que quelques emplois résiduels au nombre de cinq (XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) dont 4 au pluriel en deux mots et une dernière interprétable par « zéro fois », donc tout à fait différents de la forme que l'on considère comme grammaticalisée (ils ne réunissent pas tous ces critères : autonomie syntaxique, forme agglutinée, catégorie grammaticale adverbiale, valeur temporelle de « parfois »/« quelquefois »). Le fait que *aucune fois* soit éliminé dans le français standard, normé (ne demeure que dans certains dialectes régionaux) reviendrait, semble-t-il, à son emploi corrélatif avec des temporels comme essentiellement *quelquefois*, *autrefois* ou *parfois* qui ont contribué à sa disparition actuelle en finissant par prendre sa place : *quelquefois*, *autrefois* et *parfois* on abouti à des cas de grammaticalisation facilitée, semble-t-il, par la disparition de la valeur positive de *aucune fois*.

## Références bibliographiques

1. C. Blanche-Benveniste, Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois, *Verbum*, 25/3, 277-290 (2003).
2. Conseil supérieur de la langue française, Les rectifications de l'orthographe, Journal officiel de la République française, 100, Edition des documents administratifs, 1-18 (1990). [http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications\\_1990.pdf](http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf)
3. W. De Mulder, La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation, *Langue française*, 130, 8-32 (2001).
4. *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500). <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/>
5. E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Edouard Champion (1925-1967). <http://www.classiques-garnier.com.faraway.u-paris10.fr/numerique-bases/>
6. A.-M. Guiraud, *Le nom fois et les expressions dérivées Etude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours*. Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Michel Charolles, Université de Paris III (2012).
7. *Le Grand Larousse*. <http://micmap.org/dicfro/search/grand-larousse>
8. Ch. Lehmann, Grammaticalization : synchronic variation and diachronic change, *Lingua e Stile*, 20, 303-318 (1985).
9. E. Littré, *Le Dictionnaire de la langue française* (1963). <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/>
10. Ch. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck (2006).
11. A. Meillet, L'évolution des formes grammaticales, *Corpus de Textes Linguistiques Fondamentaux (CTLF)*, 130-148 (1912).
12. F. Mignon, Histoire du terme corrélation dans la grammaire française, *Langages*, 174, 13-24 (2009/2).
13. S. Prévost, Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes, *Cahiers de praxématique*, 46, 121-146 (2006).
14. A. Rey, M. Tomi, T. Hordé & Ch. Tanet, *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Le Robert (2010).
15. E. C. Traugott, Grammaticalization and lexicalization. In Brown, K. & Miller, J. (éd.), *Concise Encyclopedia of Syntactic Theories*, Oxford: Pergamon, 181-187 (1996).

<sup>1</sup> <http://bfm.ens-lsh.fr/>.

<sup>2</sup> <http://www.atilf.fr/dmf/>.

<sup>3</sup> <http://www.frantext.fr>.

<sup>4</sup> Conscient qu'il ne s'agit que de certains témoignages de lexicographes, ces différents dictionnaires constituent une source précieuse de renseignements au sujet de notre construction.

<sup>5</sup> Selon Mignon (2009 : 15), du côté des grammaires, le mot *corrélation* y est entré tardivement. Ceci est lié à « l'absence de la notion elle-même ». Elle observe (*Ibid.*, 16) que le mot *corrélatif* commence à être utilisé au cours du XVIII<sup>e</sup> notamment chez Du Marsais qui l'emploie « non seulement pour décrire les relations au sein de la phrase simple, mais aussi pour rendre compte des propositions composées ». Elle ajoute (*Ibid.*, 20) que « le terme et la notion de corrélation sont abandonnés » au cours du XIX<sup>e</sup> siècle au profit de « l'introduction progressive de la notion de subordination ». Les mots liés à la notion de corrélation connaissent une réhabilitation au XX<sup>e</sup> siècle avec « le regain d'intérêt pour la grammaire descriptive » avançant la « réflexion sur les rapports de dépendance entre propositions ». D'après Mignon (2009 : 23), les « *corrélatifs* sont des termes grammaticaux » comprenant « aussi bien des couples de termes subordonnants comme *si/tellement... que*, que des connecteurs tels que *d'une part / d'autre part, non seulement... mais aussi*, ou des déterminants *tel... tel...*, des adverbes *autant... autant...*, catégorie dans laquelle se mêlent diverses constructions

syntaxiques ». La *corrélation*, quant à elle, « excède le domaine des corrélatifs puisqu'elle s'appuie aussi sur l'inversion, l'impératif ou d'autres marques de dépendance, et réduit en même temps la fonction des termes corrélatifs en excluant les balancements tels que *d'une part/d'autre part, l'un/l'autre...* Elle désigne alors la fonction syntaxique qui met en rapport de dépendance énonciative deux propositions dans une assertion unique ».

<sup>6</sup> Cette définition de la grammaticalisation, faisant intervenir unités lexicales et unités grammaticales, nécessite de clarifier ce qui peut être considéré comme lexical et ce qui peut être grammatical, en d'autres termes ce qui relève du lexique ou de la grammaire. Où se situe, comme s'interroge Prévost (2006 : 133), « la frontière entre catégories lexicales et grammaticales, ou, formulé en d'autres termes, entre catégories majeures et mineures, entre classes ouvertes et fermées » ? Elle note (*Ibid.*, 133-134) que « beaucoup admettent l'idée d'un continuum entre classes, plutôt que celle d'une frontière nette. » Nous citons, en l'occurrence, Marchello-Nizia (2006 : 20) : « Dès lors qu'il est possible pour un mot de passer du lexique à la grammaire, et spécialement des catégories majeures (nom, verbe) à des catégories secondaires (adverbes, prépositions) dont certaines ont même perdu leur autonomie et sont devenues des composants de mot (affixes), il faut poser que la frontière entre les différentes sortes d'unités n'est pas absolue. Il s'agit d'un continuum, sur lequel on peut situer des étapes dans le passage d'une catégorie à l'autre, et définir une 'échelle' allant du plus lexical au plus grammatical. [lexique/grammaire /plus lexical/plus grammatical] ». Prévost (*Ibid.*, 134) ajoute que si « certaines catégories se placent assez facilement du côté lexical (les noms par exemple) ou grammaticales (les conjonctions), d'autres sont plus difficiles à étiqueter » comme les adverbes (*ne* est considéré comme grammatical alors que les adverbes de manière en *-ment* sont plutôt lexicaux) ou les verbes (l'auxiliaire « est-il » « lexical » au même titre qu'un verbe plein, ou est-il plutôt « grammatical » ? Faut-il créer deux catégories ? ». Cette distinction en unités lexicales et grammaticales « devient plus difficile encore lorsque l'on considère les expressions complexes. Le fait qu'elles soient composées de formes lexicales rend moins évident leur classement du côté « grammatical » » (*Ibid.*).

<sup>7</sup> D'après son corpus (*Frantext*), Guiraud (*Ibid.*, 164) observe que les « premières apparitions de corrélations avec *parfois* et *quelquefois* [...] datent du XVI<sup>e</sup> siècle ». Elle remarque (*Ibid.*, 165-171) que l'on trouve qu'il y a principalement trois schémas pour former ces corrélations. Un premier schéma où « les corrélations [sont] formées avec une seule des formes étudiées [*parfois ... parfois ... (parfois ...)* : de 2 maillons jusqu'à 5 maillons, ou *quelquefois... quelquefois ... (quelquefois ...)* : de 2 maillons jusqu'à 4 maillons] ». Le second schéma concerne « les corrélations où l'un au moins des segments corrélés contient un corrélateur différent [avec *parfois*, on emploie *tantôt, jamais, toujours, souvent, plus souvent, bien* et *ici ... là* ; avec *quelquefois*, on utilise *tantôt, jamais, plus rarement, d'autrefois, et à fois, souvent, toujours* et *un jour ... un autre*] ». Le troisième schéma nous présente « les corrélations contenant deux des formes étudiées [*parfois + quelquefois* ou *quelquefois + parfois*] ».

<sup>8</sup> Ces tableaux ont été établis à partir de nos tableaux (4 et 5) et des tableaux (20, 21 et 22) de Guiraud (2012 : 166, 168-169 et 171) auxquels nous avons apporté certaines modifications en ne gardant que les points communs.

<sup>9</sup> Désormais SN.